

COVID-19



Mise-à-jour sur la pandémie de la Covid-19. Le 28 avril, le gouvernement a annoncé la relance de certains secteurs clés de l'économie du Québec. Parmi eux, l'ensemble du milieu de la construction a été autorisé à reprendre ses activités à compter du 11 mai. Chez Vertika, nous accueillons favorablement cette annonce qui permettra le redémarrage de nos chantiers afin de répondre à l'ensemble des besoins de nos clients.

À noter que d'ici le 11 mai, Vertika continuera de répondre aux urgences :

- Sécurisation d'éléments instables sur les façades de bâtiment;
- Inspections et/ou travaux nécessaires au maintien de la sécurité du public;
- Toute situation critique requérant une intervention en accès sur cordes.

Nous vous invitons à communiquer avec notre équipe de coordination afin de planifier vos interventions de maintenance : calfeutrage, maçonnerie, réparation de béton, inspection, etc. Pour votre information, nos intervenants maintiendront leurs activités en télétravail pour réduire les probabilités de propagation du virus.

La gestion du risque fait partie de l'ADN de Vertika. Nos procédures de travail développées spécifiquement pour répondre au contexte de la pandémie assurent la sécurité de tous, clients, employés, fournisseurs et public.

Merci et à bientôt!

Équipe Vertika



COVID-19